

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Commune de Saint-Lyé

### SEANCE DU 02 MARS 2017

Date de la convocation : 17 février 2017

Date d'affichage : 17 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le deux mars à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Marcel SPILMANN, maire.

**Présents** : Robert BESANÇON, Vincent BLANCHOT, Jacky CADOT, Véronique DUCHAMP, Laurence FOURNIER, Jean-Philippe HASS, Patricia HONNET, Marie-Laure HRVOJ, Yannick LAURENT, Bruno LÉOTIER, Nicolas MENNETRIER, Robert MOCQUARD, Nancy MOLIÈRES, Ninetta NUNINGER, Denis PHILIPPE, Christine ROBILLARD, Marcel SPILMANN, Véronique STOLTZ, Liliane VOYARD

**Absents non excusés** : Stéphane GAUCHER, Valérie PELLERIN

**Représentés** : Clément CONTINANT par Patricia HONNET, Marion HORNBECK par Véronique DUCHAMP

**Secrétaire** : Monsieur Jacky CADOT

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 12 janvier 2017.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal :

- vote le BP 2017 tel que présenté par le Maire et sur avis favorable de la commission de finances réunie les 9 et 16 février 2017, arrêté aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : 2 533 410 €
- Section d'investissement : 2 217 590 €

Mme Robillard tient à préciser que la fusion avec Troyes Champagne Métropole (TCM) entraîne d'importantes conséquences fiscales tout en respectant pour le contribuable la neutralité fiscale. Cette règle suppose un bouleversement dans le calcul des recettes. Elle propose donc au conseil, ce qu'il accepte de ne voter les taux de fiscalité qu'après être en possession de tous les éléments pour le faire, soit à la prochaine réunion d'avril

- attribue les subventions aux associations au titre de l'année 2017 pour une somme de 9 628 € sachant que le Maire et Jean-Philippe Hass, maire-adjoint quittent la séance pendant la présentation du rapport et le débat
- attribue une subvention de fonctionnement de 3 000 € au CCAS
- décide la création d'un emploi permanent de la fonction publique territoriale (grade rédacteur) qui aurait la mission d'assistant(e) ressources humaines, et ce à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017
- transfère la compétence démoustication au SDDEA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sachant que la commune pourrait bénéficier de cette action dès 2017 si besoin
- décide de s'opposer au transfert de la compétence « plan local d'urbanisme » à Troyes Champagne Métropole étant précisé que celui-ci organisera des groupes de travail pour réfléchir à cette éventualité pour 2020 (date où le conseil sera de nouveau appelé à se prononcer)
- sollicite une subvention de l'Etat au titre de l'enveloppe « fonds d'investissement local » pour l'aider à financer les travaux de transfert de la bibliothèque dans une maison communale

- retient la proposition de la caisse des dépôts et consignations pour l'emprunt à contracter pour financer les travaux d'aménagement du centre bourg et la bibliothèque pour un montant de 1 500 000 € à rembourser sur 30 ans

### **Informations et questions diverses**

**Le Maire** donne les informations suivantes :

- Grange l'Evêque : suite à l'enquête publique, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable à la proposition de rattacher la partie Macey du hameau de Grange l'Evêque à Saint Lyé, sous réserve de faire réaliser une étude financière plus approfondie. Il liste les travaux qui ont été budgétés en 2017 pour la partie Saint Lyé du hameau, ce dont se félicitent les élus du hameau. Le vote du budget du SIGE est prévu le 20 mars.
- Troyes Champagne Métropole : il rend compte des réunions auxquelles il a assisté et tient à préciser que Saint Lyé serait pressenti pour un pôle réservé à l'emploi, dont les modalités restent à définir. Le budget du nouvel EPCI sera voté le 27 mars.
- Il réunira la commission communale des impôts directs le 14 mars
- Il est invité à une réunion pour définir les modalités du transfert de la compétence « transport scolaire » du Département à la Région, la commune étant concernée puisqu'elle gère en direct un transport intra- muros.
- La société Mon Logis viendra lui présenter le dossier relatif à la résidence inter-générationnelle qui va s'implanter à Saint Lyé
- Il reçoit des représentants de la Poste pour évoquer le devenir du bureau de Saint Lyé – Denis Philippe lui suggère de relancer la demande pour un distributeur automatique de billets

#### **Nicolas MENNETRIER**

- Informe le conseil que les travaux d'isolation thermique du local destiné à recevoir un cabinet d'esthétique sont terminés, et que le faux plafond au club ados est posé : il restera à installer les luminaires qui sont prévus en mars.

**Patricia HONNET** relève que les travaux du centre bourg avancent bien et vite.

#### **Jean-Philippe HASS**

- Précise que le syndicat de transport scolaire de la Chapelle Saint Luc sera dissout fin août et que la compétence ainsi exercée sera reprise par Troyes Champagne Métropole.
- Le carnaval se déroulera le 5 mars

#### **Marie-Laure HRVOJ**

- Va inviter sa commission voiries à réfléchir sur l'aménagement du parc de l'hôtel de ville suite à l'étude qui a été réalisée par une architecte paysagère
- Elle invite l'assemblée à venir rendre hommage à Jérôme Colson, agent du service technique décédé fin 2015 lors de la cérémonie qu'elle organise pour la plantation d'un cornouiller que le conseil départemental a donné à la commune

**Jacky CADOT** va inviter sa commission à travailler sur les festivités 2017, suite au vote du budget.

**Vincent BLANCHOT** s'inquiète de savoir si les actes relatifs à l'alignement de la rue Marcel Chutry à Grange l'Evêque ont été établis. Mme Hrvoy ajoute que cette situation bloque par ailleurs, la réalisation des travaux de voiries Mr Le Maire s'engage à prendre contact avec le notaire pour obtenir ses actes.

#### **Robert BESANCON**

- Relève encore des dysfonctionnements dans la collecte des ordures ménagères : le Maire prend contact avec TCM
- Constate que suite à des travaux de voiries effectués rue des Maisons Brulées, des massifs ont été endommagés : Mme Hrvoy précise qu'ils seront remis en état fin mars après les travaux qui doivent avoir lieu sur le réseau d'eau
- Déploire que le bois de la rue de la Jonchère soit en très mauvais état : le Maire a demandé que le nécessaire soit fait

**Véronique STOLTZ**

- Fait un bilan de la réunion voisins-vigilants qui a rassemblé peu de monde, dû selon elle à une communication tardive – 10 personnes référentes sont nécessaires sur le territoire et un appel aux candidatures sera effectué dans le prochain bulletin
- demande la suite apportée à sa demande de place pour le covoiturage dans la ZA de l'Arcade : Mme Hrvoj soumettra l'idée à la commission voiries
- relève encore une fois le stationnement gênant sur certains trottoirs : le Maire va évoquer le problème à la prochaine commission circulation
- fait part de son mécontentement d'avoir appris par la presse qu'une bouteille avait été trouvée au pied du monument lors de son transfert : elle aurait aimé que le conseil municipal puisse en être informé et regrette qu'une cérémonie n'ait pas été organisée en présence du conseil. Mmes Fournier et Honnet évoquent un délai trop court pour une telle organisation. Mme Fournier précise qu'une inauguration aura lieu pour le monument aux morts quand les travaux seront terminés.

**Laurence FOURNIER** va réunir sa commission communication mardi 14 mars .

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30.

Fait à Saint-Lyé, les jours, mois et an susdits

Le Maire,

Marcel SPILMANN